



© Jean-Marc Pierre SALLES

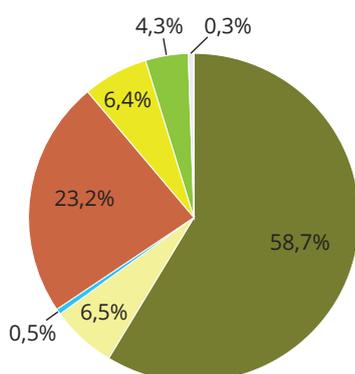
Superficie (en ha)	15 460
Organisme gestionnaire	Métropole Aix Marseille Provence
Année d'approbation du DOCOB	2007
Date arrêté ministériel ZPS	30/06/1991; 03/09/2018

Description

Massif calcaire dominé par la garrigue basse, avec reforestation en chêne pubescent sur la face nord-est et maintien suite aux incendies récurrents des espaces ouverts sur la face sud-ouest. Existence de pelouses sommitales importantes pour les oiseaux.

Habitats d'espèces

Tableau 1 : Représentativité des différents habitats d'espèces identifiés au sein de la ZPS (n=15460)



Habitats (Corine Landcover 2018)	Surface (en ha)	Surface sur le site (en %)
Forêts		58,7
- Forêt de conifères	1079,8	7,0
- Forêt de feuillus	7426,2	48,0
- Forêt mixte	575,7	3,7
Milieux à dominante minérale		6,5
- Roches nues	616,5	4,0
- Zones à végétation clairsemée	190,1	1,2
- Zones brûlées	199,4	1,3
Milieux aquatiques		0,5
- Plan d'eau	84,9	0,5
Milieux arbustifs		23,2
- Garrigues et maquis	2273,2	14,7
- Landes et fruticées	1310,4	8,5
Milieux cultivés		6,4
- Cultures annuelles	866,4	5,6
- Cultures permanentes	121,2	0,8
Milieux herbacés		4,3
- Prairies naturelles	270,3	1,7
- Terrains agricoles avec végétations naturelles (pelouses, friches, ...)	400,5	2,6
Surfaces artificielles		0,3
- Tissu urbain	44,8	0,3
Surface totale	15460	100

Intérêts ornithologiques

De par la beauté de ses paysages, la Sainte Victoire est un haut lieu provençal, de réputation internationale. C'est également un territoire présentant une forte richesse biologique. Divers types de milieux sont représentés : falaises et barres rocheuses, éboulis, crêtes dénudées, forêts de feuillus et de conifères, garrigues, petites plaines agricoles, plan d'eau. La mosaïque créée par ces différents milieux offre des conditions très propices à l'avifaune méditerranéenne. Le site est ainsi fréquenté par près de 150 espèces d'oiseaux dont une vingtaine d'espèces présentent un intérêt communautaire.

Il accueille notamment plusieurs espèces de grands rapaces, telles que l'Aigle de Bonelli (2 couples nicheurs) et l'Aigle royal (1 couple nicheur, l'un des 2 couples des Bouches-du-Rhône), nichant dans les falaises et prospectant les vastes espaces alentour en quête de proies.

Les secteurs très ouverts, notamment les pelouses sommitales et les flancs rocheux, accueillent diverses espèces patrimoniales de passereaux : Bruant ortolan, Pipit rousseline, Alouette lulu, Traquet oreillard, Monticole bleu, Monticole de roche, etc.

Certaines espèces montagnardes fréquentent le site uniquement en hiver : Tichodrome échelette, Crave à bec rouge, Accenteur alpin. Le faucon pèlerin niche hors périmètre mais fréquente le site pour s'alimenter. Le Coucou geai était autrefois commun sur le site, mais a aujourd'hui disparu.



Aigle royal
© André SIMON



Aigle de Bonelli
© Sarah GOLIARD



Bruant ortolan
© Bruant ortolan



Circaète Jean-le-Blanc
© Christian AUSSAGUEL



Grand-duc d'Europe
© Norbert CHARDON

Principaux facteurs de menace sur l'avifaune

- ▶ Pression touristique très forte (supérieure à 1 million de visiteurs par an). Certaines activités de loisirs peuvent interagir avec l'avifaune sur certains secteurs (varappe, vol libre, VTT, randonnée, véhicules 4x4).
- ▶ Régression des zones ouvertes pour cause de déprise agricole et de reforestation spontanée. La fermeture du milieu est un facteur défavorable pour les rapaces (milieux ouverts = territoires de chasse).
- ▶ Incendies fréquents sur la face sud.

Pour plus de précisions, voir les objectifs de conservation définis dans le DOCOB.

Principales espèces à enjeu de conservation

Pour voir la liste complète des espèces justifiant la ZPS : voir le formulaire standard de données (FSD) sous <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>.

Tableau 2 : Principales espèces à enjeu de conservation dans la ZPS

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
Aigle de Bonelli*	DO1	17 / 30-31 couples	2 couples	Sédentaire	Bon	Reproduction importante
Aigle royal	DO1	177 / 420-460 couples	1 couple	Sédentaire	Bon	L'aire occupée peut se situer en dehors de la ZPS selon les années
Bruant ortolan	DO1	1 000-3 000 / 5 000-8 000 couples	10-20 couples	-	Moyen	
Circaète Jean-le-Blanc	DO1	490-590 / 2 500-3 300 couples	1-3 couples	-	Moyen	
Fauvette pitchou	DO1	? / 25 000-50 000 couples	50-100 couples	Sédentaire	Moyen	

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
Grand-duc d'Europe	DO1	300-500 / 2 000-4 000 couples	5-10 couples	Sédentaire	Moyen	
Monticole bleu	AER	? / 250-500 couples	Présent	-	-	
Pie-grièche méridionale*	AER	250-450 / 650-1150 couples	1-5 couples	-	-	
Pipit rousseline	DO1	2 500-3 000 / 10 000-20 000 couples	30-50 couples	-	-	
Traquet oreillard	EMR	≤50 / 310-510 couples	1-5 couples	-	Moyen	Au bord de l'extinction

ELC : enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

* : espèce concernée par un Plan National d'Actions ; ? : Pas d'information ; - : Données insuffisantes
 DO1 : annexe 1 directive Oiseaux ; EMR : espèce migratrice régulière ; AER : autre espèce remarquable
 Hivernage, passage et reproduction important(e) : 2-15% de l'effectif national Hivernage, passage et reproduction majeur(e) : >15% de l'effectif national

Bilan des suivis

Liste non exhaustive élaborée à partir d'une enquête réalisée en 2016 auprès des animateurs N2000

Tableau 3 : Types de suivis récents, en cours, ou en projet pour les espèces à enjeux de conservation.

Type de suivis	Espèces concernées	ELC
Suivi de la reproduction des couples d'Aigles de Bonelli	Aigle de Bonelli	Très fort
Suivi de la reproduction du couple d'Aigles Royaux	Aigle royal	Fort
Suivi Chevêche d'Athéna	Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna	
Suivi de la reproduction du Circaète Jean-le-Blanc	Circaète Jean-le-Blanc	Fort
Suivi du Grand-duc d'Europe	Grand-duc d'Europe	Fort
Suivi des populations d'oiseaux	Multispécifique	
Suivi des oiseaux communs sur la ZPS	Multispécifique	
Suivi des oiseaux patrimoniaux sur le massif Ste Victoire	Multispécifique	
Participation suivi STOC	Multispécifique	
Suivi perdrix rouges	Perdrix rouge	
Echantillonnage des compagnies de perdrix	Perdrix rouge	
Suivi pie-grièche méridionale	Pie-grièche méridionale	Moyen à fort

*ELC : Enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

Autres zonages environnementaux présents sur la ZPS

International	
National	Site classé selon la loi de 1930, Réserve naturelle nationale, Forêt domaniale
Régional	Terrain acquis par un département

En gras : zonage couvrant plus de 10% de la ZPS.

Liens utiles

Cartes, arrêtés de désignation, DOCOB : <http://www.batrame-paca.fr>

PNA, sites Natura 2000 : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

DOCOB : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr>

FSD : <https://inpn.mnhn.fr>

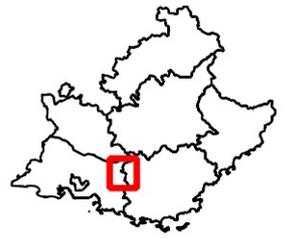
Bibliographie

CEN PACA (2009 à 2018). *Bilan de la saison de reproduction de l'Aigle de Bonelli en France.*

GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE. (2007). *DOCOB Natura 2000 « Sainte Victoire », Tome 1 : enjeux et objectifs de conservation.* 91 p.

HAMEAU O. (2012). *Expérimentation d'un protocole de suivi de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* dans les massifs de Basse-Provence (Bilan 2012).* Faune-PACA publication n°20 : 13 pp.

-  Site de la Directive Oiseaux concerné
-  Site de la Directive Oiseaux avoisinant
-  Site de la Directive Habitats avoisinant



**NATURA 2000 - Directive Oiseaux - Zone de Protection Spéciale (ZPS) :
FR9310067 - Montagne Sainte Victoire**

